

**Lettres  
2003**

**Patrick SOULIER**



## Sommaire

<b>Lettres 2003</b> .....	<b>1</b>
<b>2003</b> .....	<b>5</b>
<b>Janvier</b> .....	<b>5</b>
Vœux 2003 - Tous mes vœux pour la nouvelle année. ....	5
Rupture - Depuis la réforme des PTT, France Télécom a multiplié les restructurations et celle qui a touché ma Direction me prive aujourd'hui d'emploi. ....	5
Retour arrière - J'ai joué le jeu de la mobilité. Elle m'est aujourd'hui imposée. Encore une fois je déroule ma carrière à l'occasion des candidatures que je présente. ....	6
Environnement individuel - J'ai rêvé d'un environnement individuel qui intègre la multitude d'outils de communication pour leur usage aisé. ....	7
<b>Février</b> .....	<b>8</b>
Grandiose — Plus de dix millions de personnes ont manifesté contre la guerre en Irak. ....	8
Retraites - Monsieur Raffarin a lancé le « débat » des retraites le 4 février par un discours tout en rondeur à la suite des importantes manifestations du 1 <sup>er</sup> février. ....	9
Syndicat - Plus personne ne conteste l'intérêt des syndicats, même si peu de salariés s'investissent dans le travail que leur fonctionnement exige. La CGT prépare son congrès et propose, avec son rapport d'activité, quatre résolutions à la critique des syndiqués. ....	10
Internet - Plus que l'audience, c'est le caractère structurant de l'internet qui constitue le principal intérêt de l'appropriation de l'internet pas les organisations.....	11
<b>Mars</b> .....	<b>12</b>
Non ! — Après la défaite de la Gauche aux élections du 21 avril, le Gouvernement affiche une politique de dégradation sociale et de mise en œuvre des stratégies du MEDEF. ....	12
Entretiens de progrès — Mis en place par d'anciens maoïstes reconvertis en cadres zélés du nouveau libéralisme, les entretiens dits de progrès pourraient être des outils facilitant les relations hiérarchiques. ....	13
Citoyenneté — Le Parti socialiste et la CGT tiennent congrès cette année. Adhérent aux deux organisations, je me suis interrogé sur ce que j'en attends.....	14
<b>Avril</b> .....	<b>15</b>
La guerre — Ils l'ont faite. Ils sont entrés dans Bagdad. Les Irakiens crient leur joie pour un nouveau monde après trente ans de dictature. ....	15
France Telecom — Les actions montent, mais l'emploi disparaît. Il est temps de contribuer à un service public européen.....	15
CGT — Le congrès a décidé de mettre en route un syndicat de propositions s'appuyant sur la mobilisation des salariés pour négocier et remporter de nouvelles conquêtes sociales. ....	16
PS — Les militants ont à choisir entre cinq motions. Je choisis celle qui accompagnera le mieux la mobilisation des salariés pour de nouvelles conquêtes sociales. ....	17
<b>Mai</b> .....	<b>18</b>
Gilles — Gilles est mort cette nuit. C'est aberrant. On avait tant de chose à faire ensemble. Françoise, Laurence et Anne avaient encore tant besoin de lui. ....	18
<b>Juin</b> .....	<b>18</b>
<b>Juillet</b> .....	<b>19</b>
La démocratie sociale — Tant que la démocratie sociale ne respectera pas le fait majoritaire, le mouvement social sera légitime.....	19
Bretagne — Le 29 juin, Ouest-France a présenté ce que veulent les bretons – surprise des notables.....	19
Une mission — Depuis janvier, j'ai travaillé sur l'intranet de la fédération CGT du secteur poste et télécoms. En juin et juillet, France Telecom m'a confié la mise en réseau des ses PABX de Bretagne. ....	20

<b>Août</b> .....	<b>21</b>
<b>Déclin</b> — Déniant toute valeur au secteur public, nos réformateurs d'aujourd'hui travaillent à la régression sociale. 21	
<b>Guerre civile froide</b> — Le mépris du dialogue social a ouvert une guerre civile froide qui peut s'embraser à la moindre difficulté. ....	21
<b>Révolution</b> — Si l'appel à la révolution se termine presque toujours par du simple terrorisme qui vire très vite au grand banditisme, le refus du progrès et la contre-réforme produisent toujours la réforme violente.....	22
<b>Septembre</b> .....	<b>23</b>
<b>L'Humanité</b> — Dans un monde idéal, l'Humanité n'a pas sa place. ....	23
<b>Tribune</b> — Bernard Poignant défend la place de Rocard, Delors et Kouchner au PS. ....	23
<b>Octobre</b> .....	<b>24</b>
<b>Mondialisation</b> — La politique doit restaurer la démocratie contre la concurrence comme moteur de la société. 24	
<b>La constitution européenne</b> — La Conférence intergouvernementale ouverte le 4 octobre 2003 à Rome est appelée à approuver le projet de Traité constitutionnel mis au point par la Convention après seize mois de débats de haut niveau politique. ....	25
<b>Pépé Jacques</b> — Lou est née le 16 septembre 2003. ....	25
<b>Novembre</b> .....	<b>26</b>
<b>Télécoms</b> — L'histoire est un éternel retour ; l'histoire des télécoms est un retour en arrière. ....	26
<b>Le week-end LCR</b> — Le premier week-end de novembre a vu la LCR signer un accord électoral avec LO et adopter de nouveaux statuts – contradiction. ....	26
<b>Démocratie sociale</b> — En plaçant son projet sous les auspices d'un surcroît de démocratie, François Fillon répond surtout aux appels du patronat contre le principe de faveur. ....	27
<b>Décembre</b> .....	<b>28</b>
<b>Syndicats</b> — Avec son projet de réforme de la négociation collective, François FILLON va peut-être contribuer à bipolariser le paysage syndical.....	28
<b>La CGT du 47<sup>ème</sup> Congrès</b> — Le Congrès a adopté le rapport moral de la Direction syndicale ainsi qui quatre résolutions. ....	29
<b>Le nouveau statut du travail salarié</b> — Le nouveau statut du travail salarié est la proposition de la CGT doit mettre en place la sécurité sociale professionnelle. ....	30
<b>Annexes</b> .....	<b>31</b>
<b>1) Contribution au 47<sup>ème</sup> congrès de la CGT - Appropriation de l'internet pour la communication et l'organisation syndicales</b> .....	<b>31</b>
<b>2) Pétition « démocratie sociale »</b> — La CGT met cette pétition à la disposition des salariés pour contribuer à ce que la réforme attendue réponde à vos exigences. ....	<b>33</b>

## 2003

### Janvier

**Vœux 2003** - Tous mes vœux pour la nouvelle année.



Cette année, Pierre n'est pas au rendez-vous pour nous faire ses vœux. Je ne peux pas commencer l'année sans un clin d'œil à ces cadeaux qu'il nous faisait chaque année. Je tenais à dire ici que j'ai pensé à toi, Pierre. Si ton temps s'est arrêté un triste dimanche, ton passage sur terre est éternel lui. Même quand plus personne ne saura que tu as vécu et que nous aurons tous disparus, tu auras été, et cela éternellement.

Bonne année 2003. Que nos Éternités soient belles.

Cette année, Chirac, Raffarin et Fillon vont tenter d'imposer leur réforme des retraites. Les syndicats, avec leur déclaration commune du 7 janvier, semblent aborder l'épreuve de force de façon ouverte mais ferme. En nous impliquant, nous avons les moyens d'imposer une négociation qui confirme le système de répartition, le départ à taux plein à 60 ans avec les aménagements nécessaires aux travailleurs aux emplois pénibles. Je nous souhaite d'être nombreux le 1er février pour appuyer cette déclaration et transformer la concertation de Monsieur Fillon une véritable négociation.

**Rupture** - Depuis la réforme des PTT, France Télécom a multiplié les restructurations et celle qui a touché ma Direction me prive aujourd'hui d'emploi.

Cela fait presque une semaine que je suis en convalescence à la maison après l'intervention chirurgicale que je devais subir depuis un certain nombre d'années. Les restructurations incessantes de France Télécom m'ont privé de mon emploi. J'en ai profité pour satisfaire aux nécessités de la santé.

Par contre, dans trois semaines je ne sais pas ce que je vais faire. En décembre, je me suis porté volontaire pour vendre du mobile et de l'accès internet au sein de l'accueil France Télécom du centre commercial Alma de Rennes. J'ai voulu travailler comme un agent de l'accueil, avec ses horaires et ses tâches. J'en ai retiré une intéressante expérience et cela m'a permis de rester efficace pour mon entreprise même si ce n'est plus dans mon emploi d'ingénieur d'affaires sur le secteur éducation de la Bretagne, du Pays de la Loire et de la Normandie.

Fin décembre, j'ai répondu à l'offre d'emploi de chef de projet de la ville de Rennes. Pour cela, j'ai dû faire un retour sur ma carrière - cela devient un exercice assez régulier à France Télécom. Il me semble que les vingt années passées constituent une formation et une préparation au poste proposé par la ville de Rennes dans ses aspects techniques (conception et développement, conduite de projets, exploitation et prestations) comme dans ses dimensions d'usage (information et formation, marketing) et économiques.

J'ai bientôt cinquante ans, mais aussi vingt années d'exercice dans le domaine de ce que l'on nomme aujourd'hui les technologies de l'information et de la communication. La valeur de ce que j'apporte est actuellement rémunéré à un prix

que les finances de la ville ne pourront peut-être pas supporter. Par contre, le fait que je quitte France Télécom a de la valeur pour l'opérateur si l'on en croit l'ambition affichée par le nouveau PDG - deux ans de rémunération globale?

Naturellement, je ne serai pas le seul candidat. Mon positionnement est celui de l'expérience dans toutes les dimensions de compétence du domaine. Mes concurrents sont la jeunesse et le bon marché. Le choix est stratégique pour les décideurs qui siégeront en jury à la mi-février.

Quoi qu'il en soit, la période actuelle est pour moi une période de rupture qui me pousse à me pencher sur ce que j'ai fait.

**Retour arrière** - J'ai joué le jeu de la mobilité. Elle m'est aujourd'hui imposée. Encore une fois je déroule ma carrière à l'occasion des candidatures que je présente.

Je suis entré dans l'équipe COSAC (COmmunication SAns Connexion) du CNET à la suite du transfert du département dans lequel je travaillais de Paris à Lannion. A l'époque, en 1982, je ne me doutais pas que cela déterminerait vingt ans de carrière sur une technologie aussi importante pour l'économie de ce début de 21ème siècle.

Conduite par Claude KINTZIG, l'équipe COSAC avait pour tâche d'expérimenter les réseaux de messagerie dont Dominique TOUILLET avait la charge de dessiner l'architecture avec ses collègues du CCITT - lieu de la normalisation internationale à l'époque. Pour générer du trafic sur ces réseaux, l'équipe a utilisé les systèmes de messagerie existants (mail d'Unix, Multics, forum, etc.) en concevant des passerelles avec le système (X400) du CCITT.

Très vite (1985), l'équipe a laissé la partie réseau à ses collègues du SEPT pour se centrer sur les applications communicantes utilisant la messagerie (transfert de fichiers, conférences, soumission de travaux à distance). Des organismes de formation (école des Mines de Saint Etienne, université Paris VI) ont été impliqués au travers de thèses dont j'ai eu en charge le suivi technique.

Après un intermède plus management de personnel en tant que chef d'exploitation au centre de gestion de l'annuaire électronique (1987), j'ai été chargé de la mise en place de la messagerie au CCETT (1990). C'est une période où le centre de mes préoccupations s'est déplacé du service de messagerie vers l'utilisateur du service. Après la gestion du projet (cahier des charges, appel d'offre, sélection de la solution, mise en place du système), il a fallu informer et former les utilisateurs, puis les accompagner.

Christiane SCHWARTZ qui m'avait recruté pour cette mission m'a tout de suite poussé à ne pas me limiter à la messagerie pour me sortir du piège qui se referme sur l'expert d'un domaine trop restreint. J'ai eu à conduire la refonte du système de gestion financière du CCETT (1993). Je me suis essayé aux techniques client-serveur d'Oracle. Je me suis heurté à la complexité des briques clientes au moment où Mosaïc popularisait les services Web rendus par le serveur du CERN. L'intégration de cette technique dans les systèmes d'information d'entreprise crée une architecture à deux niveaux (application Web / Base de données) qui caractérise les intranet d'aujourd'hui grâce à la banalisation des navigateurs Web (Explorer, Netscape). Je n'ai pas eu le temps de donner cette architecture au système de gestion financière du CCETT, le CNET ayant imposé son propre système de gestion à l'occasion de la mise en place de son organisation en Directions de Recherche et Développement.

Le renouvellement du système de messagerie du CCETT (1995) s'est fait au moment de cette restructuration. Il a été conduit par le CNET. J'aurais aimé mettre en place une solution plus respectueuse de l'infrastructure Unix existante. L'arrivée de logiciels d'accès plus ergonomiques avec Netscape m'avait permis de faire évoluer la messagerie vers la technologie qui se généralisait avec le déploiement public de l'internet. J'ai terminé mon activité au CCETT sur une énorme panne du système Exchange qui m'a mobilisé jour et nuit pendant les dix jours autour du nouvel an 1998.

C'est au Pôle d'Assistance Marketing (1998) que je me suis essayé à l'art du consultant marketing. Si l'aspect consultant ne m'a pas du tout convenu, les trois années passées là m'ont permis de faire d'incroyables progrès, grâce à Alain CHAILLAT surtout: centrer un projet sur l'usage, le placer dans une chaîne de valeur et en justifier le lancement par un plan d'affaires.

A la Direction du Secteur Éducation Emploi Formation (2001), j'ai fait connaissance avec le monde des offres Entreprises. L'expérience la plus intéressante a été la construction avec les collègues des agences Bretagne et Pays de la Loire de la réponse aux appels d'offre de ces régions pour l'extension de leurs réseaux régionaux. La variante que j'ai proposée n'a pas été retenue, mais elle permet de montrer que France Télécom dispose d'une solution universelle de raccordement des établissements scolaires et des organismes de formation aux réseaux régionaux. C'est un travail que j'avais envie de faire dans ma carrière.

Aujourd'hui, j'aimerais utiliser cette double-compétence technique/marketing au service d'un grand maître d'ouvrage comme la ville de Rennes ou prendre en charge la responsabilité du produit "environnement individuel" pour le groupe France Télécom.

**Environnement individuel** - J'ai rêvé d'un environnement individuel qui intègre la multitude d'outils de communication pour leur usage aisé.

Des réseaux de messagerie aux applications communicantes utilisant la messagerie, du système de messagerie de l'entreprise à l'accompagnement des utilisateurs dans l'usage qu'ils en ont, du système de gestion financière de l'entreprise à l'intégration de l'application dans le poste de travail, j'ai continuellement été amené à être en contact avec "l'environnement individuel".

Si j'ai contribué sans plaisir à l'intégration traumatisante de l'infrastructure Microsoft à la place de l'infrastructure Unix existant au CNET, j'ai participé pleinement à la diffusion de l'environnement bureautique Windows et Office de Microsoft. Aujourd'hui, avec ces produits, les outils de synchronisation, le Smartphone et les services Orange de messagerie unique, de messagerie fax et de mail 888, nous disposons d'un environnement individuel qui serait parfait s'il était mieux intégré.

J'ai travaillé la question du bureau internet avec quatre étudiants bac+3 du lycée Jeanne d'Arc de Rennes dans le cadre d'un stage à l'agence Entreprises de France Télécom Bretagne. Le rapport que j'en ai tiré montre combien France Télécom n'est pas centré sur son client, mais simplement sur les parties éclatées de son client utilisatrices d'un produit déterminé. France Télécom ne retrouvera son client entier qu'au sein d'un environnement individuel où s'intégreraient tous ses usages.

Aujourd'hui, je suis persuadé que France Télécom a les moyens de déplacer dans le réseau ce que Microsoft a installé sur le terminal en améliorant pour l'individu la prise en compte intelligente de ses différents contextes d'usage. Cet environnement individuel ne peut être porté que par une nouvelle unité d'affaires, les unités d'affaires existantes n'en sachant pas en valoriser pleinement la richesse de la chaîne de valeur ni créer facilement les synergies du groupe qui en assureraient l'audience initiale suffisante.

Pour démarrer le service, France Télécom (téléphone fixe), Wanadoo (accès internet, Voila, Pages Jaunes, Alapage, etc.) ou Orange (téléphone mobile) soustraiteraient à cette unité d'affaire la personnalisation de leurs services. Les gains de productivité (un seul Webmail, etc.) et la mutualisation financeraient l'usage gratuit pour l'utilisateur. Sa généralisation à tous les services du groupe avec un prix public offert aussi aux concurrents comme à tout prestataire de contenu (journaux, commerçants, etc.), assurerait l'audience qui favoriserait la multiplication des partenariats.

Le client ne se rendrait pas compte qu'il construit son environnement en enregistrant les contacts téléphoniques de son mobiles dans le réseau pour les récupérer en changeant de mobile ou sur son téléphone fixe, en utilisant l'interface qui lui permet de lire les mails de toutes ses adresses ainsi que ses messages vocaux, etc. Pour lui, il s'agirait d'une unification de ses moyens de communication qui lui permettrait d'utiliser le terminal dont il dispose à un instant donné pour enregistrer un rendez-vous, utiliser le numéro d'appel d'un correspondant où accéder à un message vocal et y répondre.

## Février

**Grandiose** – Plus de dix millions de personnes ont manifesté contre la guerre en Irak.



Grandioses, les manifestations de ce samedi 15 février 2003 ont rassemblées lus de 10 millions de personnes contre la politique guerrière de Bush. Le peuple humain existe aujourd'hui à l'échelle de la planète - le peuple contre César dans sa folie meurtrière. Non, le pétrole de vaut pas le sang des Hommes, même celui de ceux qui habitent l'Irak.

"France is right" clamaient les manifestant de New York. En effet, la France n'est jamais mieux que lorsqu'elle se bat pour les droits universels de l'Humanité. Sa position paraissait vraiment fragile pourtant au début de la semaine. Traitée de vieille Europe avec l'Allemagne, toutes deux paraissaient isolées par la lettre de Blair, Aznar et Berlusconi rejoint par cinq autres chefs de Gouvernement. En fait, ces mêmes chefs de Gouvernement, désavoués par leur opinion publique très présente dans les manifestations de samedi, se retrouvent fragilisés dans leur soutien aux États-Unis.

Ce n'est pas en affamant la population de l'Irak ou en la tuant que nous arriverons à libérer le pays de son dictateur. C'est la richesse partagée qui est la meilleure garantie contre l'oppression. Quand la vie de tous les jours est assurée, les Hommes se mêlent de liberté et oublient la religion. La seule voie pour se débarrasser de Saddam Hussein consiste à enrichir son peuple par la levée de l'embargo et la multiplication des contacts humains internationaux.

**Retraites** - Monsieur Raffarin a lancé le « débat » des retraites le 4 février par un discours tout en rondeur à la suite des importantes manifestations du 1<sup>er</sup> février.



Le mouvement historique qui a conduit le combat contre la pauvreté de la charité à la solidarité a constitué l'une des voies les plus efficaces vers le progrès. Entre le système étatique de Bismarck apparu en 1880 en Allemagne dans un État absolument pas démocratique et le système de Beveridge construit en 1942 dans un pays de tradition libérale, la protection sociale n'est pas l'apanage des démocraties ou des sociétés collectivistes. Elle est la réponse à la précarité qui devient insupportable à un moment donné.

En 1945, le système universel de sécurité sociale n'a pas pu être réalisé pour la retraite. Aujourd'hui, ce système complexe a permis de faire reculer la pauvreté des personnes âgées de 30% en 1972 à 5% en l'an 2000.

Au sortir de la guerre où tout était détruit, tout à reconstruire, il était impossible de baser le système des retraites sur l'épargne. Aussi le système par répartition était-il le seul envisageable. A chaque instant, les cotisations alimentent les pensions versées.

Aujourd'hui près de 12% du PIB passe directement des actifs aux retraités, 12% dont les circuits du capital se sentent spoliés. C'est insupportable aux assureurs et aux banquiers. Voilà pourquoi, au fil des rapports sur les retraites, autant d'insistance était mise à vanter les mérites de la capitalisation où l'argent servant à payer les retraites doit au préalable être épargné.

Après les scandales financiers de l'été et la chute des cours de bourse, la promotion du système par capitalisation se fait plus discrète. Si elle est toujours la solution du Gouvernement Raffarin, elle n'est présentée que comme complémentaire. Dans un magnifique lapsus, Monsieur Raffarin a affirmé vouloir préserver le système par répartition en tant que fervent défenseur de la capitalisation.

Il est illusoire de croire qu'il est aujourd'hui possible de construire un système universel de retraite qui aille dans le sens d'un progrès social. Il faut donc confirmer les systèmes existants. Par contre, ces systèmes existants doivent reposer sur un socle commun qui pérennise les repères d'aujourd'hui :

- ↪ âge légal de départ à 60 ans avec possibilité d'anticipation pour un certain nombre de raisons déterminées,
- ↪ taux de remplacement qui assure la parité de revenu avec les actifs avec le même minimum que pour les actifs (aujourd'hui 1400€ par mois),
- ↪ réforme du système de compensation entre régime qui en assure plus de transparence et tienne plus compte des contributions.

Les effets de la réforme Balladur de 1993 et les accords ARRCO-AGIRC de 1993-1994 et 1996 se font ressentir aujourd'hui sur le niveau de remplacement des retraites. Le MEDEF veut généraliser cette dégradation aux régimes qu'il n'a pas pu toucher pour « ne plus dépenser un €uro de plus dans les retraites » et pousser ceux qui en auront les moyens dans le marché des épargnes financières avec l'aide du contribuable au travers des exonérations diverses.

Le système par répartition fait des éventuelles difficultés de financement des questions instantanées – instabilité démographique – qu'il peut absorber instantanément. Le COR est le lieu où l'on étudie ces éventuelles difficultés qui doivent être résolues dans le cadre de la démocratie sociale : accords majoritaires selon une représentativité mesurée périodiquement.

L'ensemble des organisations syndicales membres du COR se sont accordées sur une démarche commune pour garantir une retraite de haut niveau prise à 60 ans à taux plein avec des possibilités de départ anticipé dès 40 ans de cotisation ou pour prendre en compte la pénibilité de certains travaux.

**Syndicat** - Plus personne ne conteste l'intérêt des syndicats, même si peu de salariés s'investissent dans le travail que leur fonctionnement exige. La CGT prépare son congrès et propose, avec son rapport d'activité, quatre résolutions à la critique des syndiqués.



Il y a un peu moins d'un an, Bernard Thibault s'adressait à tous les syndiqués pour leur demander de faire connaître les thèmes et les sujets de réflexion qu'ils souhaitaient voir débattus lors du 47<sup>ème</sup> congrès. Ce processus a abouti à la rédaction de quatre résolutions soumises aujourd'hui à leur examen critique et à leurs amendements après avoir pris connaissance du rapport d'activité de la direction

confédérale.

### **Le rapport d'activité**

La démarche revendicative permettant à la CGT d'investir davantage le terrain de la vie quotidienne et des revendications concrètes à l'entreprise, de se réappropriar la négociation et de dédramatiser la signature d'accords, a entraîné une diversification en fonction des catégories et de nouer des liens – notamment à travers le mandatement – avec des salariés ignorant tout du syndicalisme.

Épreuve du feu, la bataille des 35 heures a validé et renforcé cette démarche. Elle a fait apparaître une nouvelle culture syndicale CGT. D'autres dossiers ont constitué et constitueront des éléments structurants : la refondation sociale qu'il s'agit de transformer en construction de la démocratie sociale, les salaires, la santé au travail, l'emploi, les retraites. Ils donnent corps à l'orientation du 46<sup>ème</sup> congrès visant à construire, dans le prolongement des conventions et des statuts existants, un nouveau statut du travail salarié.

Transformant radicalement le rapport entre employeurs et salariés, ce nouveau statut du travail salarié institue une véritable sécurité sociale professionnelle, un droit individuel du salarié qui le protège indépendamment de l'entreprise dans laquelle il travaille.

De Seattle aux euromanifs, les mobilisations ouvrent les débats publics sur des enjeux décisifs. La démarche de paix et de solidarité de la CGT vise à faire reconnaître des droits sociaux communs indépendants de la nationalité et du statut de l'emploi. Elle s'appuie sur une stratégie de rassemblement des forces syndicales du niveau le plus local au niveau mondial.

C'est l'affirmation d'un syndicalisme solidaire de construire les convergences et les solidarités nouvelles : salariés - privés d'emploi, salariés – retraités, titulaires – prestataires externes, stables – précaires, privés – publics, territoires – professions. C'est l'identité d'un syndicalisme confédéré que de se tourner vers le salariat

d'aujourd'hui tel qu'il est, de prendre en compte les besoins spécifiques des cadres, des femmes, des immigrés. C'est cette recherche de liens de solidarités entre des salariés placés dans des contextes de plus en plus diversifiés qui assure le renouveau syndical et le dépassement de la division syndicale héritée de l'histoire dans une activité rassemblée.

L'une des caractéristiques de la période est bien celle de l'affirmation de l'indépendance de la CGT par rapport au patronat et au gouvernement, comme par rapport aux partis politiques et aux associations. C'est par rapport aux besoins revendicatifs des salariés que la CGT situe ses relations avec les autres forces sociales. Loin d'ignorer des forces utiles à la démocratie, la CGT entend établir avec les partis politiques – sauf le FN – et les associations des rapports d'égalité.

Si ses 700 000 syndiqués constituent sa véritable richesse, l'ambition de la CGT est d'une toute autre dimension pour assumer ses responsabilités. Le réel mouvement de syndicalisation apparu lors de la montée en charge des négociations sur les 35 heures montre que les salariés sont disponibles pour s'investir dans un syndicalisme de conquêtes sociales. Mais la stagnation en matière de syndicalisation ne permet pas de construire un rapport de forces plus durable et solidaire.

Syndicalisation, mais aussi mixité et rajeunissement sont des questions décisives pour notre syndicalisme. Pour servir cette ambition, chaque syndiqué doit se sentir pleinement libre et responsable dans le syndicat – lieu de démocratie. Chaque syndiqué doit être l'artisan de l'activité syndicale.

Les chantiers sont ouverts :

- ✚ connaissance des syndiqués avec la mise en place du système informatique dans les syndicats et les organisations pour favoriser l'activité, la coopération et la fédéralisation ;
- ✚ information et formation du syndiqué ;
- ✚ intégration de l'activité des élus dans celle du syndicat ;
- ✚ développement du travail fédéral en espaces, par projets portés par des collectifs impliquant des militants issus de leurs organisations ;
- ✚ déclinaison de l'activité de l'entreprise à la planète entière et investissement dans les enjeux européens.

**Internet** - Plus que l'audience, c'est le caractère structurant de l'internet qui constitue le principal intérêt de l'appropriation de l'internet par les organisations.

*Contribution présentée à la Commission exécutive du syndicat CGT d'Ille-et-Vilaine des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications. (voir annexe 1)*

Plus que l'audience, l'intérêt de l'internet réside dans l'impact qu'a son appropriation sur l'organisation.

Avec plus de 8 millions d'abonnés à Internet dont un peu plus de 11% en haut-débit, l'accès internet ne représente même pas un quart des lignes téléphoniques. Si la présence de l'internet interpelle les organisations, son appropriation n'est pas encore une réalité. Les sites mis en place ont une audience limitée. La communication par messagerie reste partiellement réduite aux relations entre militants sur un mode individuel.

Or l'appropriation de l'internet constitue l'un des moyens choisis dans la troisième résolution proposée aux suffrages du congrès pour favoriser l'échange et l'information des organisations et des syndiqués.

Après la description de l'expérimentation effectuée par la fédération du secteur des activités postales et de télécommunications, la présente contribution propose :

- ↪ la mise en place de lettres d'informations électroniques pour les salariés,
- ↪ la mise en place d'un espace militant réservé aux syndiqués,
- ↪ l'intégration des outils internet/intranet dans le plan de communication et dans le travail des responsables syndicaux.

## Mars

**Non !** – Après la défaite de la Gauche aux élections du 21 avril, le Gouvernement affiche une politique de dégradation sociale et de mise en œuvre des stratégies du MEDEF.

Alors que le chômage augmente (9,3 % prévu en juin) et que les licenciements se multiplient, le gouvernement valide un avenant à la convention chômage qui entérine la dégradation des conditions de vie et d'indemnisation des chômeurs, mais allège l'impôt sur la fortune, poursuit la réduction d'impôt des plus aisés et assouplit les lois protégeant les salariés contre les licenciements.



« Avec le Syndicat de la Médecine Générale et la Coordination nationale des Réseaux de Santé, Médecins Sans Frontières dénonce un recul historique dans l'accès aux soins des plus pauvres, et des mesures iniques mettant gravement en danger la santé des patients.

*Cinq millions de personnes dépendent aujourd'hui de la couverture maladie universelle pour se soigner. Des hommes, des femmes et des enfants qui ont droit à une prise en charge immédiate et gratuite de leurs soins médicaux.*

*Le gouvernement a décidé de supprimer un droit vieux de cent ans : la gratuité des soins pour les plus pauvres.*

*Les personnes les plus démunies devront désormais payer en partie leurs soins médicaux et cotiser pour leur couverture complémentaire.*

*Les premières mesures adoptées visent les personnes malades sans papiers.*

*Demain ce seront les travailleurs pauvres, les familles vivant avec le Smic, les allocataires du RMI qui ne pourront payer ni leurs frais hospitaliers, ni leur traitement médicamenteux, ni les analyses radiologiques et biologiques indispensables.*

*Avec les personnes bénéficiant aujourd'hui de la couverture maladie universelle ou de l'aide médicale de l'état,*

*Avec les personnes qui en sont exclues parce que leurs ressources sont juste au dessus du seuil,*

*Avec les professionnels de santé libéraux et hospitaliers, les pharmaciens, les médecins de santé publique,*

*Avec les travailleurs sociaux qui sont à leurs côtés, »*

Je refuse l'exclusion des soins et le démantèlement d'un système solidaire de protection sociale.

J'exige l'abrogation immédiate de ces mesures, le maintien de la loi de couverture maladie universelle et son amélioration pour les personnes dont les ressources sont juste au dessus du seuil, par une aide à la mutualisation.

Je signe la pétition de MSF.

**Entretiens de progrès** – Mis en place par d'anciens maoïstes reconvertis en cadres zélés du nouveau libéralisme, les entretiens dits de progrès pourraient être des outils facilitant les relations hiérarchiques.

J'ai perdu mon emploi comme de nombreux collègues dans l'une des multiples restructurations de France Telecom. Celle de ma direction a pourtant été dictée par une rationalisation normale d'une organisation beaucoup construite sans réflexion au fil des projets.

Mon entretien de progrès ne comporte donc pas de partie « objectif » cette année, mais seulement une partie « bilan ». J'ai eu cet entretien avec mon N+1 le 28 février. Le bilan est satisfaisant dans toutes ses dimensions : maîtrise du poste et compétences techniques, réalisation des objectifs, aptitudes clefs.

Cet entretien ne me satisfait pas du tout, non dans ses conclusions, mais dans la manière.

L'entretien a été bâclé par un N+1 centré depuis un an sur son propre avenir professionnel et qui a abandonné son équipe pour ne traiter que son problème personnel de redéploiement.

Rien dans son bilan ne signale une caractéristique de ma manière de service, la capacité de se remettre en cause et l'innovation :

- ↳ Si j'ai pu faire intégrer l'offre Scolagora dans la réponse des agences entreprises Bretagne et Pays de la Loire à l'appel d'offre des régions, c'est que j'ai complété l'offre catalogue par une offre sur mesure. Mon manager « omet » de le préciser dans les résultats obtenus sur la première activité principale de mon poste. Et cette offre sur mesure a été élaborée dans un contexte particulièrement difficile, l'équipe Transpac chargée de l'étudier étant elle-même à l'origine d'une offre concurrente dans le même appel d'offre.
- ↳ Depuis dix ans je travaille à un environnement individuel qui permette à chaque utilisateur d'accéder à tous ces objets personnels de partout et de gérer intelligemment ses contextes de vie (vie privée, familiale, associative et professionnelle). Grâce aux mobilités fonctionnelles de ces cinq dernières années et au contact avec des collègues aux profils différents (pas seulement technique, mais aussi marketing et commercial), je suis parvenu à bien positionner mon projet pour convaincre et entraîner l'adhésion. Et j'ai obtenu un très bon retour d'un haut responsable du groupe, retour qui reste sans suite à cause des finances catastrophiques de l'opérateur.

Oralement, mon manager m'a reproché de lui avoir retransmis des questions des collègues responsable du secteur de mon territoire. J'ai en effet transmis de telles questions quand elle touchaient des points sur lesquels je me posais moi-même des questions. Il me semble que c'est une tâche de management hiérarchique ou fonctionnel que de répondre aux questions de ses subordonnés.

En fait, mon directeur comme mon chef de groupe ont brillé par leur absence de management. Autant l'un que l'autre n'ont pas assumé cette dimension de leur poste. Et le système tel qu'il existe ne permet pas d'enregistrer ce type de dysfonctionnement.

**Citoyenneté** – Le Parti socialiste et la CGT tiennent congrès cette année. Adhérent aux deux organisations, je me suis interrogé sur ce que j'en attends.

L'année 2003 est propice à réfléchir sur mon appartenance au syndicat CGT et au parti socialiste. Un an après l'échec du 21 avril 2002, le parti socialiste est le siège d'une multitude de débats. A la veille de son 47<sup>ème</sup> congrès, la CGT interpelle ses adhérents sur un positionnement plus proche des salariés.

**Je souhaite une CGT plus mobilisée par les conquêtes sociales dans la société telle qu'elle est plutôt qu'une organisation de transformation de la société.**

J'ai adhéré à la CGT en 1980 à cause d'une campagne publicitaire que la centrale syndicale avait faite quand j'ai commencé à travailler et de la qualité professionnelle autant que militante des syndiqués qui m'ont entouré. Je n'ai jamais vécu le syndicat comme courroie de transmission du parti communiste.

Par contre, au sein des structures, il y a bien un courant qui place la transformation de la société avant les conquêtes sociales dont ont besoin les salariés et leurs familles.

Les résolutions mises proposées par la direction confédérale affirme bien sa volonté de contribuer à la popularisation de nouvelles conquêtes sociales (résolution 1) par la mise en place des outils propres à développer l'écoute et la mobilisation des salariés (syndicalisation), la promotion des développements unitaires d'actions et de propositions avec les acteurs sociaux, l'information et la consultation des salariés (résolution 2), l'engagement des syndiqués, la suppression des déserts syndicaux (résolution 3) et la transparence financière (résolution 4).

Mais c'est bien le courant transformiste qui persiste à vouloir proclamer un syndicat de classe et de masse. Cet étendard ne contribuera pas à l'adhésion massive nécessaire à la réalisation de la sécurité sociale professionnelle couvrant tous les salariés, même ceux qui ne bénéficient ni d'une convention collective, ni d'un statut public – ils sont de plus en plus nombreux.

Le congrès décidera.

**Je souhaite un PS plus mobilisée par la transformation de la société au bénéfice des salariés qui représentent maintenant près de 90% de la population.**

Dans les débats interviennent souvent des adhérents – en général nouveaux – qui militent pour un parti défenseur de l'intérêt général, prétextant de la vocation du parti à prendre le pouvoir.

Ce n'est pas le parti qui prend le pouvoir, ce sont des militants présentés par le parti et élus par les citoyens. Ce sont eux qui sont chargés de l'intérêt général. La vocation du parti est de transformer la société pour qu'elle ne soit pas soumise aux dérèglements des lois du marché – lois naturelles – et qu'elle soit mise au service du mode de vie le plus généralisé : le salariat. Le capitalisme bénéficie lui du caractère naturel de ses armes.

Le congrès décidera.

## Avril

**La guerre** – Ils l'ont faite. Ils sont entrés dans Bagdad. Les Irakiens crient leur joie pour un nouveau monde après trente ans de dictature.



Malgré l'opposition du monde entier, Bush, Blair et Aznar ont décidé de lancer des troupes contre l'Irak. Après une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas, les soldats américains et britanniques n'ont pas tout de suite été accueillis en libérateurs. Effrayés à l'idée de revivre l'abandon des libérateurs et les représailles de Saddam Hussein de 1991, les Irakiens ont fait le dos rond. Aujourd'hui, alors que le dictateur semble être perdu, ils laissent éclater leur joie.

J'ai essayé de m'imaginer père de trois enfants en Irak. Il me semble que j'aurai été partagé entre le désir de voir la force des américains dégager le ciel de mon pays et la colère de subir la violence de cette guerre qui aggrave des conditions de vie déjà précaires.

Les américains ont mis en avant la nécessité de protéger le monde contre un pays dangereux. Où sont les armes que les inspecteurs n'ont pas trouvées ? Ils saisissent aujourd'hui la légitime joie des Irakiens de voir l'avenir de leurs enfants s'ouvrir pour se poser en libérateurs. Nous entrons donc dans un monde où il est possible d'imposer la démocratie par la force. Après l'Irak, la Syrie, les nombreux pays africains soumis au pillage de l'appétit de leurs présidents à vie, la Corée du Nord ou Cuba ?

L'histoire des religions, celle du mouvement ouvrier du 20<sup>ème</sup> siècle et de l'effroyable catastrophe de la dictature du prolétariat montrent combien la façon de se battre pour le progrès humain compte dans le résultat. Plus proches du monde chrétien de Bush que du monde musulman de Ben Laden, nombre d'occidentaux ne voient pas que les deux mènent la même guerre de religion du Bien contre le Mal. Là, le monde régresse.

Les seules voies possibles pour le progrès humain sont celle du progrès social qui produit la prospérité de la société, celle de l'éducation qui émancipe l'Homme, celle de la société laïque qui respecte toutes les religions et croyances et celle de la démocratie qui évite la violence.

**France Telecom** – Les actions montent, mais l'emploi disparaît. Il est temps de contribuer à un service public européen.

Depuis janvier, j'ai été incapable de trouver un emploi, ni même une mission à France Telecom. La situation est tellement dégradée que des milliers de salariés sont sans activité chez l'ex-opérateur public.

Comme des dizaines de milliers de collègues, j'ai changé plusieurs fois de métier. Comme presque tous les collègues, j'ai joué le jeu de la « création de valeur », du service au client, du salarié-actionnaire, de la contribution citoyenne des ambassadeurs internet.

Si Michel Bon a bien investi l'internet avec Wanadoo et le mobile avec Orange, il a dilapidé le crédit de l'entreprise dans une folle course à l'extension externe. Et aujourd'hui son remplaçant rattrape le coup sur notre dos.

Les résultats opérationnels du groupe sont très bons. Ni les salariés français, ni les salariés des filiales étrangères ne sont responsables de la situation catastrophique actuelle. Les responsables sont confortablement protégés par des contrats cent fois plus protecteurs que le statut du fonctionnaire et combien plus profitables.

Les conseillers, les banques doivent payer leurs mauvais conseils, leur prise de risque. La présence de l'actionnaire public n'a pas à les dédouaner de leur responsabilité. Les groupes totalement privés sont dans le même état. Vivendi présente des comptes aussi débiteurs que l'opérateur historique.

Aujourd'hui, la mobilité fonctionnelle ne suffit plus. Il faut retourner en région parisienne. Tant d'activités ne sont pas assumées pourtant dans ma région. Les barons locaux ont tellement le souci de remplir leurs objectifs – leur bonus annuel en dépend – qu'ils bloquent toute initiative.

Le service public n'est pas la propriété d'un État extérieur à la société. La propriété privée a montré son incapacité à préserver un service de qualité au client. S'il n'est plus possible de revenir aujourd'hui en arrière dans un cadre national, il est temps de contribuer à l'émergence d'un service public de la communication européen.

**CGT** – Le congrès a décidé de mettre en route un syndicat de propositions s'appuyant sur la mobilisation des salariés pour négocier et remporter de nouvelles conquêtes sociales.



Après une semaine de débats, la CGT affirme vouloir rassembler les salariés sur des objectifs revendicatifs concrets et poursuivre le renouveau du syndicalisme en adoptant une charte de la vie syndicale et en construisant un nouveau système de cotisations plus solidaire, plus simple et plus efficace.

Au 46<sup>ème</sup> congrès, la CGT affirmait : « Il y a autre chose à offrir aux générations futures que l'incertitude du quotidien, les souffrances sociales, la violence ou la peur du lendemain. » Et elle a décidé de travailler à la construction d'un avenir où le progrès humain et social retrouve toute sa place.

Réaffirmant son choix et sa volonté d'agir pour le plein emploi solidaire ici et partout dans le monde, pour un développement durable valorisant le travail et incluant la double dimension fondamentale d'égalité et de solidarité et pour la paix et la coopération entre les peuples, la CGT revendique de nouveaux droits pour construire un véritable pouvoir d'intervention des salariés pour la satisfaction des besoins sociaux.

Le faible taux de syndicalisation, l'absence d'organisations syndicales dans la majorité des entreprises et la persistance des entraves au fait syndical rendent nécessaire la recherche de propositions communes ou convergentes avec les autres organisations syndicales et la multiplication des initiatives et des actions communes. Avec la démocratie comme levier de nouveaux acquis revendicatifs, la CGT fait de l'exigence de démocratie sociale un axe majeur. Engagée aux côtés de tous ceux qui veulent donner une nouvelle dimension à l'action revendicative en Europe et dans le monde, elle établira des relations avec tous les acteurs du mouvement social et les partis politiques qui respectent les prérogatives et l'identité de chacun.

Pour franchir un seuil dans la syndicalisation, la CGT décide de travailler à l'information et à la formation des syndiqués les rendre propriétaires de leur organisation et s'appuie sur les directions syndicales pour favoriser plus largement la prise de responsabilité des adhérents.

Enfin, la CGT engage un processus qui doit conduire à une répartition au pourcentage de la cotisation entre les différents champs syndicaux (fédéral, territorial, confédéral) et les publications.

Personnellement, je m'engage à contribuer à l'intensification du développement et de l'usage des nouvelles technologies pour favoriser l'échange et l'information des organisations et des syndiqués.

**PS** – Les militants ont à choisir entre cinq motions. Je choisis celle qui accompagnera le mieux la mobilisation des salariés pour de nouvelles conquêtes sociales.



Le 9 avril, la fédération du PS d'Ille-et-Vilaine a réuni l'assemblée départementale de présentation des cinq motions soumises au vote des socialistes les 5 et 6 mai prochains :

- ↪ Motion A – Pour un Grand Parti Socialiste
- ↪ Motion B – Vers un nouveau modèle de société
- ↪ Motion C – Pour un Nouveau Parti Socialiste
- ↪ Motion D – La Motion Militante, pour que vive la gauche !
- ↪ Motion E – Pour un nouveau Monde, un autre chemin

Si la motion A affirme l'internationalisme des socialistes avec raison, elle rejette la défaite du 21 avril sur l'incompréhension des électeurs et le manque d'ouverture offerte par la société aux jeunes générations. Son discours sur les services publics est insuffisant, mettant en avant le risque d'isolement en Europe sans souligner le risque plus grand de disparition dans les ouvertures de capital – France Telecom.

Mettant en cause le rôle central du travail, la motion B se place sur le long terme. Mais le parti doit agir sur la société telle qu'elle est et le travail joue bien un rôle central dans l'émancipation des individus.

Il n'est pas vrai que, comme l'a dit Claude Bartolone, les motions avancent les mêmes propositions. Les motions C, D et E sont plus centrées sur le mouvement social et les revendications des salariés. Je choisis la motion E par élimination de la motion C investissant trop sur une nouvelle république qui exige un rapport de forces ou des conditions qui n'existent pas aujourd'hui et par élimination de la motion D qui me semble justifiée surtout par le contexte de la fédération du Nord.

Mais à propos de l'Europe, je pense comme la motion A sur l'agrandissement de l'Europe : il faut accueillir les candidats. Pour moi, l'Europe doit constituer un système politique et social intégrant les pays du monde entier à partir de la Méditerranée. Ce système doit emporter l'adhésion face à l'intégration américaine économique et militaire. Sa mise en place peut commencer par une avant-garde constituée de pays appartenant à l'Union ou non.

## Mai

**Gilles** – Gilles est mort cette nuit. C'est aberrant. On avait tant de chose à faire ensemble. Françoise, Laurence et Anne avaient encore tant besoin de lui.



Cesson-Sévigné, le 15 mai 2003 – Gilles est mort cette nuit d'une crise cardiaque. Quand Antoine me l'a appris, je n'ai pas vraiment compris. En arrivant au lycée, il a trouvé ses copines qui habitent dans la rue de Gilles en pleur et m'a téléphoné tout de suite. J'étais près de la rue de la Rabine et je suis passé près de la maison que j'ai trouvée anormalement close. J'ai appelé Laurence et j'ai déposé un message sur son mobile. J'ai reçu un coup de fil d'Anne peu de temps après.

La première fois que j'ai vu Gilles, il dormait couché sur une banquette dans le compartiment d'un train pour Paris. C'est un voyage que nous faisons régulièrement à l'époque. Je l'ai souvent trouvé ainsi en ouvrant la porte d'un compartiment aux rideaux baissés. Ces rendez-vous informels ont cessé avec l'arrivée du

TGV et la raréfaction de nos déplacements.

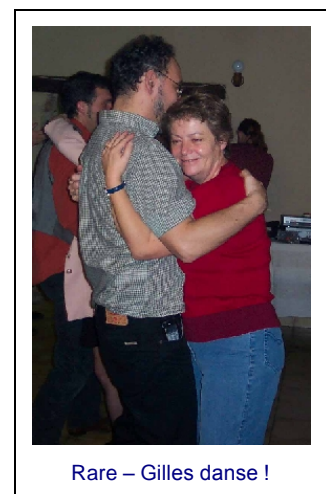
C'est Gilles qui m'a invité à une réunion de la section Rennes-centre du parti socialiste. Mon infidélité aux motions des divers congrès m'a souvent placé dans des tendances différentes. Mais nous avons toujours travaillé en complète complicité. Nous avons rejoint ensemble la section de Cesson-Sévigné en 1997 pour travailler sur la campagne des municipales de 2001. Lui comme Directeur de campagne de Michel Bihan, moi comme Mandataire financier, nous nous sommes soutenu mutuellement à chaque baisse de moral de l'un d'entre nous. Quand il pensait que nous n'arriverions pas à monter la liste, je me mettais à en rédiger la charte. Il avait toujours un contact pour aider à résoudre un problème.

Hier encore, il s'est mobilisé sur la question de la réintégration du service informatique de Pages Jaunes dans la maison mère France Telecom. La CGT de Pages Jaunes conteste cette réintégration comme une externalisation injustifiée, alors que ce service est porté par des agents de France Telecom (fonctionnaires) qui ne demandent que ça.

Françoise et Gilles ont réuni tous leurs amis à l'automne dernier, des plus anciens aux plus récents. Ils nous ont offert là une magnifique soirée qui fera parti de ce que l'on gardera longtemps dans sa mémoire – les cinquante ans.

Je n'arrive pas à percevoir l'éternité des moments passés ensemble. Gilles me manque déjà. Son décès me laisse complètement désemparé.

Bondieu que la mort est con ! Elle m'emmerde de plus en plus souvent. Elle vient de m'emporter mon meilleur copain.



Rare – Gilles danse !

## Juin

Je n'ai pas pu me résoudre à écrire quelque chose ce mois ci.

## Juillet

**La démocratie sociale** – Tant que la démocratie sociale ne respectera pas le fait majoritaire, le mouvement social sera légitime.

La première moitié de l'année 2003 a été riche en mouvements sociaux. Après les manifestations de la fin de l'hiver pour la paix, les français se sont mobilisés contre le projet de réforme des retraites du gouvernement Raffarin. Et, bien sûr, ce gouvernement a cherché à dresser l'opinion publique contre les salariés. On a reparlé du service minimum.

Je n'aime pas la violence. Je n'aime pas faire grève et il m'est souvent arrivé de me déclarer gréviste et de travailler quand même. Mais quand une réforme réactionnaire comme celle du gouvernement Raffarin sur les retraites est engagée contre la majorité des salariés, contre l'opinion publique, il faut bien manifester son opposition. Cela m'a coûté cher et pris beaucoup de temps, mais il fallait le faire.

Quand le pouvoir politique n'est pas issu des urnes et ne représente pas la majorité du peuple, les actions les plus violentes de l'opposition apparaissent légitimes à un démocrate. Opposé à tuer Louis Bourbon, Robespierre a voté la mort du roi.

Aujourd'hui, le gouvernement valide des accords sociaux signés par des syndicats qui ne représentent qu'une minorité de salariés. Les entreprises se satisfont de tels accords pour imposer la dégradation des droits syndicaux, la détérioration des conventions collectives ou les déplacements d'office. La mobilisation sociale est la seule réponse possible.

La CGT construit aujourd'hui un syndicalisme de proposition et négocie aussi souvent qu'elle le peut. Mais la démocratie sociale est défaillante et une négociation peut ne pas déboucher sur un accord majoritaire. La validation d'un accord minoritaire légitime la mobilisation sociale. Les grèves sont dès lors une violence rendue nécessaire.

**Bretagne** – Le 29 juin, Ouest-France a présenté ce que veulent les bretons – surprise des notables.

Réagissant aux résultats du sondage commandité par Ouest-France, le Conseil régional et le Crédit mutuel de Bretagne et réalisé par TMO-CSA, le sociologue Ronan La Coadic met le souhait d'un renforcement de l'État manifesté par les bretons sur le compte du contexte actuel et de la mise en cause de la décentralisation par la plupart des syndicats enseignants. Josselin de Rohan quant à lui réduit la cause de cette demande de plus d'État à l'insécurité contre laquelle lutte Nicola Sarkozy au gouvernement.

Les bretons se sentent citoyen français (32%) avant citoyen breton (28%) et citoyen du monde (12%) avant citoyen européen (10%). Ils demandent plus d'État (48%) et refusent l'amplification de la décentralisation (66%).

Les bretons se tournent vers l'avenir en s'appuyant sur leurs traditions (82%) davantage en solidarité avec le tiers monde (71%) et voient en la mondialisation une course au profit qui ne respecte ni les hommes, ni la nature (65%). Pour eux, ce sont les emplois qui donnent son identité à une entreprise (57%) et non la localisation du siège (18%), de la commercialisation (10%) ou du capital (8%).

Les bretons sont confiants (50%) en l'avenir de l'économie bretonne et inquiets (42%). Ils donnent la priorité aux projets qui facilitent les transports humains

comme le TGV (45%) avec Paris et le réseau routier (24%). Ils craignent avant tout le risque d'isolement de la Bretagne (35%) et la désertification (26%).

Services de santé à proximité (33%) et services publics à proximité (31%) sont les plus importants à leurs yeux pour bien vivre en dehors des grandes villes, avant le commerce de proximité (24%). Les bretons souhaiteraient vivre dans un village en milieu rural (49%) ou dans une ville moyenne (25%).

Arrivé à Rennes il y a maintenant quinze ans, je me sens breton comme le décrit ce sondage.

**Une mission** – Depuis janvier, j'ai travaillé sur l'intranet de la fédération CGT du secteur poste et télécoms. En juin et juillet, France Telecom m'a confié la mise en réseau des ses PABX de Bretagne.



L'unité chargée de l'informatique et les télécommunications interne de France Telecom dans l'ouest m'a chargé d'assumer la coordination de la mise en réseau des PABX (centraux téléphoniques privés) de la région Bretagne.

Aussi, en juin et juillet, j'ai accompagné les collègues dans les opérations nécessaires. Gérard et Jean-Pierre maîtrisent parfaitement les systèmes. Calmement, ils traitent les problèmes qui se présentent en s'aidant mutuellement. Et cette façon de faire semble

être profondément établie dans le service : François fait preuve de la même capacité quand il vient aider.

Les établissements de France Telecom de Bretagne étaient raccordés en deux réseaux : celui de l'ex-direction régionale de Quimper (Finistère et Morbihan) et celui de l'ex-direction régionale de Rennes (Côtes d'Armor et Ile-et-Vilaine). Ces deux réseaux sont fondus aujourd'hui en un seul.

Pour effectuer cette mise en réseau, il faut d'abord mettre à niveau le plan de numérotation du réseau de Rennes, puis migrer les systèmes à la dernière version logicielle et créer les artères reliant les PABX.



Pour informer les utilisateurs, je me suis totalement appuyé sur les services de la direction de la communication de Bretagne. L'intervention de mise en place du nouveau plan de numérotage ayant dû être reculée, le plan de communication a été quelque peu bousculé. La nuit a été entièrement nécessaire pour mener à bien cette opération. Et le lendemain, beaucoup de problèmes restaient à résoudre.

À ce jour, après la résolution des problèmes générés par le nouveau plan de numérotation, il reste la mise à niveau logicielle des PABX et la création des artères. Si les opérations ne devraient pas durer aussi longtemps que celle qui a été réalisée dans la nuit du 3 au 4 juillet, le risque qu'elle font prendre est largement aussi grand.

J'aime ce genre de mission. Je ne suis pas fait pour m'attacher à un travail. J'aime les relations avec les collègues, mais pas le management formel imposé aux cadres par l'entreprise.

## **Août**

**Déclin** – Déniant toute valeur au secteur public, nos réformateurs d'aujourd'hui travaillent à la régression sociale.

Dans son éditorial du 2 août, François Régis Hutin rapporte les propos de Nicolas Baverez dans la revue Commentaire sur le déclin français. Quel bel objectif que de « trouver le moyen de préserver les générations à venir contre la cupidité des générations présentes, sans recourir à la banqueroute » (Napoléon). Et jugeant les coûts sociaux considérables, des pans entiers de population basculant dans la délinquance ou la misère, les auteurs appellent au « changement » et à la réforme raffarinienne.

Bien sûr, nos compères – ils ne le disent pas explicitement – considèrent que le financement du secteur public constitue un prélèvement sur les richesses produites par le secteur privé. Ils affirment que les générations françaises d'aujourd'hui dépensent l'héritage de la reconstruction de l'après-guerre sous forme de dépenses publiques et de droits sociaux, privant ainsi les générations futures de l'expansion et de la croissance.

Le journal Le Monde a confié à la société américaine Georgeson Shareholder une étude sur la part des investisseurs étrangers dans le capital des grandes entreprises françaises. Elle avoisinerait actuellement les 43,7% des entreprises du CAC40. En matière d'attractivité pour les investisseurs étrangers, la France ne semble pas trop souffrir du poids de son secteur public.

C'est justement lorsque le gouvernement met en place une politique d'économie budgétaire, de régression sociale et de contre-réforme que la croissance baisse et que le chômage augmente. En fait les prélèvements appauvrissant la société sont plutôt à chercher du côté des baisses d'impôts et des exonérations de cotisations sociales au profit des hauts revenus qui détournent ces ressources à leur bénéfice privé.

**Guerre civile froide** – Le mépris du dialogue social a ouvert une guerre civile froide qui peut s'embraser à la moindre difficulté.

Un an après avoir réuni sur son nom l'ensemble des républicains, Jacques Chirac a mobilisé la France contre la guerre lancée par l'empire nord américain au Moyen Orient. Mais avec le mauvais coup porté par son gouvernement contre les retraites, il a ouvert la guerre civile froide.

Quel dialogue social met-il en place? Est-il intervenu quand son ministre Fillon s'est refusé à engager la négociation sur les retraites et préféré marchander la signature d'un syndicat ignorant la volonté des salariés? Intervient-il pour répondre à la volonté de renégocier ce que mouvement social et opinion publique contestent majoritairement?

La France veut la réforme: celle qui assure le financement d'une retraite solidaire entre les générations et entre les professions; celle qui assure un niveau de protection sociale à la hauteur des progrès de la médecine; celle qui assure un partage plus égalitaire des richesses et des connaissances pour une intégration sociale meilleure de toutes les classes de la population.

La France veut le dialogue social: celui qui respecte la volonté majoritaire par la non reconnaissance des accords minoritaires qui couvrent les plus vils marchandages; celui qui assure le fonctionnement des syndicats dans l'entreprise et dans la ville pour le service qu'ils rendent dans l'exercice de la démocratie et la cohésion sociale.

La France veut la sécurité: celle qui préserve sa vie et ses biens, mais aussi celle qui lui assure les moyens d'une existence riche, active et ouverte.

Jean-Pierre Raffarin a refusé d'engager la négociation alors que les syndicats s'étaient entendus sur une plate-forme commune réformatrice. La CFDT a préféré négocier un accord minimal que ses syndiqués comme les salariés et l'opinion publique ont refusé. Les ultras qui se mobilisent sur les 37,5 annuités et la grève générale apparaissent comme ceux qui avaient raison de ne pas vouloir mettre un doigt dans la démarche réformatrice.

Anne-Marie Idrac - PDG de la RATP, retraitée de l'administration civile à l'âge de 49 ans - se permet de qualifier le mouvement de son personnel contre la casse des retraites d'illégal et illégitimité sur le fond. Alain Juppé - retraité de l'inspection des finances à l'âge de 58 ans - prétend qu'il n'y a pas d'autres alternatives crédibles. Les salariés ne peuvent se sentir du même monde. La retraite ne peut apparaître comme une richesse commune aujourd'hui.

C'est le sentiment d'inconciliables intérêts qui domine aujourd'hui. « Ces gens là ne sont pas du même monde! » Avec un peu d'imagination et de mauvaise foi, il n'ont pas d'humanité et ce ne sera pas un crime que de les tuer.

La victoire politique du gouvernement a déclenché une guerre civile froide qui peut s'embraser à la moindre difficulté, tant légitime apparaît maintenant le mot d'ordre ultra: 37,5 annuités, grève générale. Les autorités mettent en place les armes qu'elles croient efficaces: José Bové en prison par arrêté, des militants CGT de Lille interpellés et mis en examen pour des actes courants aux modes de lutte.

Quand la société ne réforme pas son mode de fonctionnement, c'est la révolution qui impose les changements. Le peuple est aujourd'hui majoritairement réformiste. Le président de la République a tort d'utiliser les résultats d'une élection présidentielle hors du commun pour imposer une contre-réforme réactionnaire. Il risque bien de devenir pour l'Histoire le dernier représentant de l'ancien régime du 20<sup>ème</sup> siècle.

**Révolution** – Si l'appel à la révolution se termine presque toujours par du simple terrorisme qui vire très vite au grand banditisme, le refus du progrès et la contre-réforme produisent toujours la réforme violente.

N'est pas révolutionnaire qui veut. Il ne suffit pas d'appeler à la grève générale, au grand soir pour transformer la société. Quand on joint les actes à ses incantations à la révolution, cela se termine la plupart du temps par du terrorisme. Et comme il faut bien vivre, du terrorisme au banditisme le plus intéressé, il n'y a qu'un pas.

La révolution a souvent été portée par des gens qui ne la souhaitaient pas. Robespierre ne voulait pas tuer Louis Capet. Mais il lui a bien fallu voter la décapitation de Louis XVI pour faire avancer le pays.

En fait, c'est Louis XVI qui est à l'origine de la Révolution en s'accrochant à ses privilèges qui lui garantissait l'ancien régime.

Avec la contre-réforme conduite par les gouvernements d'aujourd'hui, les grands de ce monde préparent une révolution que les progressistes savent dangereuse.

De fortes aspirations sociales s'expriment au niveau mondial. Depuis des décennies salariés et citoyens exigent des droits sociaux universels applicables à chacun, quelque soit sa nationalité, son âge, son sexe ou sa condition sociale. Le monde a besoin que soient ouvertes d'autres perspectives que celui de la guerre économique dans laquelle nous entraîne la mondialisation libérale.

## Septembre

**L'Humanité** – Dans un monde idéal, l'Humanité n'a pas sa place.



Cet été, le journal L'Humanité a lancé une campagne de communication sur Paris très intéressante : « Dans un monde idéal, l'Humanité n'existerait pas. »

Ce slogan peut être interprété de deux manières différentes :

↳ Est-ce que le journal L'Humanité – et le Parti communiste derrière lui – est nécessaire parce que le monde réel n'est pas idéal ?

↳ Est-ce que l'expérience a

poussé le Parti communiste à renoncer à son utopie dangereuse de monde idéal pour agir dans le monde tel qu'il est ?

Les militants communistes sont de tous les mouvements sociaux déclenchés par le monde tel qu'il est. Si le Parti communiste était bien sur le positionnement de la deuxième interprétation du slogan de son journal, je serais confiant dans l'avenir de la Gauche.

**Tribune** – Bernard Poignant défend la place de Rocard, Delors et Kouchner au PS.

Dans sa Tribune du Nouvel Observateur n° 2022, Bernard Poignant affirme qu'il serait stupide de se priver de Rocard, Delors et Kouchner au PS.

Rocard a affirmé son soutien à la réforme des retraites de Raffarin contre l'avis du Parti, Delors a milité contre la laïcité de la constitution européenne et Kouchner a marché avec Bush et Blair vers la guerre en Irak.

L'histoire de chacun de ces grands hommes les a conduit à adhérer au PS et le Parti les a soutenu dans leur carrière politique, leur permettant d'accéder aux plus hauts postes. Ces trois hommes représentent tout à fait la synthèse entre

l'humanisme laïque, le christianisme social et la République démocratique. Ils ont apporté leur concours à la construction du Parti et en ont beaucoup reçu en retour. Mais leur faute est inexcusable.

On ne leur reproche pas de vouloir se rapprocher du centre. On leur reproche d'ignorer les décisions du Congrès. En plein mouvement social, après le choc du 21 avril 2002, tous trois ont contribué à brouiller le message du Parti (Noël Noblecourt dans Le Monde du 8 août).

Les discours effrayant de Bernard Poignant sur l'extrême gauche et un communisme qui n'existe plus depuis bientôt quinze ans n'ont qu'un but : ignorer le mouvement social et faire de la politique entre gens raisonnables.

Il ne faut pas faire l'erreur de Léon Blum et ignorer comme lui ce que lui disait Thérèse : « les grévistes sont tes meilleurs alliés ». Qu'un certain nombre de socialistes ne l'entendent pas, c'est tout à fait compréhensible – la diversité est la grande richesse du PS. Mais ils doivent respecter le choix majoritaire comme l'ont fait leurs camarades quand eux étaient majoritaires. Rocard, Delors et Kouchner n'ont leur place au PS que s'ils en respectent les décisions. Le parti a plus besoin de militants nombreux que de personnalités.

## **Octobre**

**Mondialisation** – La politique doit restaurer la démocratie contre la concurrence comme moteur de la société.

La mondialisation est la dernière phase d'un mouvement caractéristique de l'espèce humaine depuis la pré-histoire. Dès l'origine, l'Être humain s'est déplacé. Le progrès technique a étendu son rayon d'action et la croissance démographique a multiplié les occasions de contact avec ses congénères.

Très longtemps, et très souvent encore aujourd'hui, les contacts entre les hommes ont été violents. Le pays dominant du 21<sup>ème</sup> siècle se comporte aujourd'hui comme un empire belliqueux. Mais l'honnête homme d'aujourd'hui condamne la violence de la guerre – l'opposition contre la guerre contre la guerre en Irak a montré combien est grande l'audience de cette opinion – et milite pour la démocratie, la coopération et l'adhésion volontaire, le progrès social.

La violence d'aujourd'hui ne se manifeste pas seulement dans la guerre. Une arme a été inventée pour imposer une transformation de la société qui permette d'ignorer les besoins sociaux : la concurrence. Elle est utilisée comme condition d'obtention de crédit de développement par le FMI et la banque mondiale. Elle est labellisée comme moteur de la construction de l'Europe dans le projet de constitution européenne. En poussant au dumping social, elle appauvrit les populations, accroît les inégalités et assèche l'économie.

A l'opposé, un mouvement syndical ouvert à la diversité se construit au niveau européen (la CES) et mondial pour le respect de normes sociales produites par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), pour l'adoption d'objectifs de plein emploi, de réduction des inégalités, pour le respect de l'environnement et pour le développement durable, la paix et la fraternité entre tous les hommes, quelque soient leur origine, leur couleur ou leur croyance.

La politique, du local au mondial, doit intégrer les préoccupations des populations dans ses projets et mettre l'économie au service du progrès social. À ne

pas prendre en charge ce devoir, le politique se déconsidère. Si le choc du 21 avril 2002 en a fait une question essentielle en France, toute l'Europe est concernée.

**La constitution européenne** – La Conférence intergouvernementale ouverte le 4 octobre 2003 à Rome est appelée à approuver le projet de Traité constitutionnel mis au point par la Convention après seize mois de débats de haut niveau politique.

L'Union européenne n'est pas une construction lointaine qui n'a aucune incidence sur la vie de tous les jours. Construite à coup de révisions de traités, elle est souvent le prétexte de politiques mal assumées par les gouvernants nationaux :

- ↳ L'Acte unique établit la liberté de circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux au sein de son territoire en 1986.
- ↳ Le traité de Maastricht introduit la monnaie unique, une politique étrangère commune et une coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures en 1992.
- ↳ Le traité d'Amsterdam en 1997 et celui de Nice en 2001 laissent sans réponse plusieurs questions institutionnelles pourtant essentielles pour l'élargissement.

Réuni à Laeken en 2001, le Conseil européen adopte la déclaration sur l'Avenir de l'Europe et convoque une Convention rassemblant des représentants des gouvernements et des parlements nationaux, des représentants du parlement européen et de la commission européennes ainsi que des observateurs du Conseil des régions et du Comité économique et social.

Après plus d'un an de débats, un consensus a été trouvé pour transmettre un projet présenté au Conseil européen de Thessalonique le 20 juin 2003 qui servira de base à la conférence intergouvernementale de Rome en octobre 2003.

Si le traité de Maastricht proposé aux électeurs lors du référendum de 1992 était un texte si compliqué qu'il était difficile de se prononcer sur le contenu réel, le projet de Constitution est un texte volumineux (trop) avec plus de 250 pages qui permet un positionnement politique déterminé sur son contenu. Le « oui » ou le « non » visera le contenu et non plus le principe de l'Union.

**Pépé Jacques** – Lou est née le 16 septembre 2003.



Véronique ne savait pas comment naissent les petits chats il y a vingt-deux ans déjà. Elle vient de donner naissance à une superbe petite Lou qui fait de Jacques et Annick les premiers grands-parents de nos amis.

Longtemps la seule enfant de notre cercle d'amis de jeunes adultes, Véronique est celle qui nous fait basculer dans la troisième génération. Ce sont donc Annick et Jacques qui nous y entraînent.

Il est vrai que nous atteignons la cinquantaine et que les enfants grandissent. Ce n'est pas évident de se mettre cette réalité dans la tête et de se comporter avec eux comme ils l'attendent.

Le temps s'accélère !

## Novembre

**Télécoms** – L'histoire est un éternel retour ; l'histoire des télécoms est un retour en arrière.

Les salariés de France Telecom ont subi la transformation d'une administration performante et reconnue en une entreprise au bord de la cessation de paiement.

Alors que l'administration des télécommunications était perçue comme le principal acteur de l'innovation en matière de services de communication, l'entreprise d'aujourd'hui est enfermée dans son métier d'opérateur de tuyaux et n'arrive pas à développer des usages innovants. Le voudrait-elle qu'elle ne pourrait en assumer financièrement la charge.

La nouvelle loi Raffarin-Fillon des télécommunications va autoriser les collectivités locales à prendre des fonctions d'opérateur et France Telecom se libère de la propriété publique et de ses devoirs de service public.

Avec le budget annexe des PTT, l'État avait réussi, dans la première moitié du siècle dernier, à ne pas faire porter le poids des services sur la contribution des contribuables. Depuis la déréglementation de la fin du même siècle, les appétits exorbitants des grands managers ont plongé l'entreprise dans la faillite : plus moyen d'animer les réseaux commerciaux, plus possible de développer de nouveaux services, plus imaginable de contribuer à des programmes citoyens ambitieux.

Aux travers des budgets des collectivités, les contribuables vont devoir remettre la main à la poche, comme le faisaient leurs grand-parents ou arrières grand-parents.

**Le week-end LCR** – Le premier week-end de novembre a vu la LCR signer un accord électoral avec LO et adopter de nouveaux statuts – contradiction.

Du congrès de la LCR, la presse n'a retenu que l'accord électoral avec LO pour les régional accreditant ainsi l'accusation de Julien Dray concernant l'intention de l'extrême gauche de « taper sur les socialistes ».

Ce week-end pourtant, la LCR a fait une immense révolution :

- ↪ La ligue n'est plus un parti d'avant-garde et se dote de nouveaux statuts où la référence à la dictature du prolétariat disparaît.
- ↪ La ligue milite pour la création d'un grand parti anticapitaliste et pluraliste.
- ↪ La ligue ferme le cycle ouvert en octobre 1917 pour fonder un nouveau projet de transformation sociale centré sur les idées de socialisme, de lutte des classes et de démocratie.
- ↪ La ligue renouvelle plus de 40% de sa direction nationale.

Cette révolution se fait dans le contexte de l'après 21 avril où les partenaires de la gauche plurielle cherchent une nouvelle stratégie, PS compris partagé entre une majorité trop large déstabilisée régulièrement par ses vedettes incontrôlées (Rocard, Delors, Kouchner) et une large minorité prête à s'allier à toute la gauche.

Bernard Poignant, député européen PS, propose « la thérapie nécessaire [...] à l'éternelle culpabilisation du socialiste [...] impressionné par celui qui se déclare plus à gauche que lui. » et appelle à « une analyse sans concession » de ce que la

LCR appelle le cycle ouvert en octobre 1917. Ce travail ne doit pas être mené qu'au sein du PS.

Ce n'est pas en souscrivant à la mise en demeure de l'UMP de « refuser toute alliance avec les forces antidémocratiques et antirépublicaines » - la LCR et LO comme le Front national dans l'esprit du porte-parole chiraquien – que l'on va aider la ligue dans son mouvement vers la démocratie de masse. Le problème est plutôt inverse. L'accord avec LO est contradictoire avec l'évolution de la LCR que le PS doit encourager. Dans Le Monde du 4 novembre, Alain Krivine proclame bien que François Hollande n'est pas son adversaire, mais que ce sont bien Raffarin et Seillère les ennemis.

Près d'un français sur quatre est tenté par le vote d'extrême gauche. Ce n'est probablement pas une adhésion à ses thèses, mais un message à la gauche parlementaire. Utiliser la racine commune du mot « libéral » avec le mot « libertés » pour le trouver beau associé à social dans le contexte mondial d'aujourd'hui, constitue une très mauvaise base pour contribuer à l'analyse de la fin du communisme et à la constitution d'une gauche majoritaire. Cela ne répond pas au besoin manifesté par les électeurs de gauche le 21 avril 2002.

La leçon pourrait bien venir des syndicalistes qui s'appuient sur les besoins des salariés – sécurité professionnelle, sécurité santé, sécurité vieillesse, sécurité dépendance, démocratie sociale, formation tout au long de la vie, salaires et pensions, etc. – pour développer des propositions et qui mobilisent – mouvement social, unité syndicale - pour construire le rapport de force nécessaire à leur réalisation.

Malgré l'accord avec LO, je considère l'événement créé par la LCR comme positif.

**Démocratie sociale** — En plaçant son projet sous les auspices d'un surcroît de démocratie, François Fillon répond surtout aux appels du patronat contre le principe de faveur.

La négociation collective constitue l'un des modes d'expression de la démocratie qui ne peut se limiter au champ politique. Mais l'exercice reste entaché d'une perversion issue de l'histoire qui ne reconnaît la représentativité qu'à cinq syndicats et permet la validation d'un accord ne disposant de la signature que d'un seul de ces syndicats.

Si le projet Fillon ouvre une petite porte au respect de la majorité, il ne change rien à la représentativité et remet en cause le principe de faveur en autorisant des accords d'entreprise qui ne respectent pas les accords de branche.

Le PS propose

- ↳ de mettre en place une grande conférence sociale annuelle pour lancer les grands chantiers de négociation dans les branches et les entreprises,
- ↳ de refondre le concept de représentativité syndicale sur les résultats obtenus par chaque organisation syndicale lors des élections professionnelles tenues à la même date dans les entreprises, ces résultats déterminant la représentativité dans la branche,
- ↳ de mettre en œuvre le principe de l'accord majoritaire à tous les niveaux de la négociation collective,

- ↳ de confirmer le principe de la hiérarchie des normes dans les négociations sociales,
- ↳ d'appliquer les principes dégagés dans les trois fonctions publiques,
- ↳ de favoriser l'élection de délégués syndicaux inter-entreprises par branche professionnelle ou par bassins d'emplois, spécialement compétents pour négocier dans les petites entreprises,
- ↳ de mettre en place un mode de financement général, juste et démocratique de l'activité syndicale,
- ↳ de permettre aux salariés d'être représentés dans les organes de direction des grandes entreprises.

La CGT met la pétition ci-jointe (annexe 2) à la disposition des salariés pour contribuer à ce que la réforme Fillon réponde à vos exigences.

## Décembre

**Syndicats** – Avec son projet de réforme de la négociation collective, François FILLON va peut-être contribuer à bipolariser le paysage syndical.

De plus en plus impopulaire, le Gouvernement multiplie les contre-réformes. Cinq dossiers sociaux sont particulièrement touchés par la coalition de plus en plus visible entre le Gouvernement et le MEDEF : l'emploi, les retraites, l'assurance maladie, le dialogue social et la formation professionnelle.

Plutôt que d'accompagner ces réformes ou de se draper dans une pure opposition, « il est urgent de redonner du crédit et de l'efficacité à l'action collective et de faire prendre conscience de leur force aux salariés s'ils sont unis pour changer la donne »<sup>1</sup>.

Depuis le conflit des retraites, les organisations syndicales sont traversées par des débats intenses sur leur positionnement, en particulier à la CFDT. La CGT souhaite redonner un sens collectif à l'ambition sociale. Si son renforcement est essentiel – son objectif est d'atteindre le million de syndiqués au prochain Congrès – sa démarche de rassemblement de tout le syndicalisme dans la mobilisation des salariés constitue un axe primordial de promotion de l'esprit de conquête sociale qui l'anime.

Avec son projet de réforme de la négociation collective, François FILLON va peut-être contribuer à bipolariser le paysage syndical.

D'un côté, la CFDT représente les salariés qui acceptent le partage de la richesse créée tel que l'imposent les propriétaires de l'économie. Le progrès social est contraint dans les possibilités financières données par la masse salariale qu'il s'agit de répartir de manière à améliorer la vie des plus pauvres. C'est le syndicalisme « réaliste ».

De l'autre côté, la CGT est le syndicat des salariés qui revendiquent toute la richesse créée comme source de financement des réponses aux besoins de la société. Toute la richesse créée doit servir au progrès social de tout le monde. C'est le syndicalisme de « conquête sociale ».

---

<sup>1</sup> Bernard Thibault dans la NVO n° 2852 du 28 novembre 2003

Le monde a changé et ses acteurs aussi. Il faut, comme cela a été la règle au dernier Forum Social Européen, écouter ce que disent les gens et non pas entendre ce qu'on pense d'eux.

Aujourd'hui, le monde souffre de l'exigence des propriétaires de son économie d'un rendement de 15%, rendement impossible à obtenir dans le monde réel. Cette exigence n'est pas due à l'esprit démoniaque de quelques obscures et puissants maîtres du monde. Elle est une nécessité pour des millions de salariés qui épargnent pour leurs retraites au travers des fonds de pension. Ces fonds de pension sont la véritable plaie du monde d'aujourd'hui. Ils constituent un système pervers par lequel les anciens ne pourront obtenir leur moyen d'existence qu'au détriment des actifs par une pression toujours plus grande sur les salaires.

La réforme des retraites était une occasion de s'en débarrasser. Si le passage d'un système par répartition à un système par capitalisation pose de gros problèmes techniques, l'inverse est beaucoup plus facile. Les bénéficiaires peuvent céder leurs droits sur leur capital contre des droits à retraite instantanément. Le capital est alors disponible pour la puissance publique pour intervenir dans l'économie au bénéfice de tous.

La stratégie de la CFDT ne répond pas au besoin d'aujourd'hui. Les défections qu'elle connaît à la suite de son intervention dans le dossier des retraites sont la marque d'une prise de conscience plus profonde. Il apparaît bien aux salariés qu'il faut choisir entre résignation et conquêtes sociales.

La CGT revendique au bon niveau en exigeant la prise en compte de toute la richesse créée. Elle doit réussir à porter l'action au niveau international et d'abord en Europe.

**La CGT du 47<sup>ème</sup> Congrès** – Le Congrès a adopté le rapport moral de la Direction syndicale ainsi que quatre résolutions.

Le problème social le plus important aujourd'hui est celui de la sécurité professionnelle des salariés – sans cette sécurité, aucun projet n'est possible, ni pour l'ambition personnelle, ni pour la maison, ni pour les enfants.

Le nouveau statut du travail salarié constitue la grande proposition de la CGT. Elle vise à donner des droits indépendants de l'entreprise qui suivent le salarié dans son parcours professionnel. Elle exprime une ambition de conquêtes sociales qui poursuit des objectifs revendicatifs concrets portés par une démarche confédéralisée et unitaire.

#### Résolution 1

Le taux de syndicalisation est faible et les organisations syndicales sont absentes de la majorité des entreprises. Mais les salariés manifestent un degré de confiance important aux syndicats. Et la CGT travaille au renouveau du syndicalisme :

- ↳ en cherchant à rassembler le syndicalisme dans des positions communes ou convergentes et en menant des initiatives et des actions avec les autres organisations syndicales,
- ↳ en revendiquant la reconnaissance du rôle d'utilité publique du syndicat à tous les niveaux de la vie sociale, en condamnant la répression syndicale, en mobilisant pour l'instauration du principe majoritaire à tous les niveaux, la

- représentativité syndicale fondée sur le vote des salariés et le respect de la hiérarchie des normes sociales,
- ↪ en élaborant l'avis du syndicat avec tous les syndiqués et en systématisant la consultation de tous les salariés concernés par un accord,
  - ↪ en contribuant à l'action syndicale dans toutes les sociétés transnationales par le renforcement des réseaux syndicaux, en militant pour l'application universelle des droits fondamentaux adoptés par l'Organisation internationale du travail (OIT), en travaillant à une réforme de l'OMC et à une maîtrise des flux financiers, en militant pour la reconnaissance de biens publics mondiaux (santé, éducation, environnement, diversité culturelle...), en combattant le racisme, les nationalismes et impérialismes, en œuvrant à l'instauration de la paix entre les peuples,
  - ↪ en recherchant des positions unitaires du mouvement syndical sur les grandes questions sociales et sociétales,
  - ↪ en poursuivant la recherche de convergences avec toutes les composantes du mouvement social,
  - ↪ en établissant par le débat des relations avec les partis politiques démocratiques qui respectent les prérogatives et l'identité de chacun, ceci excluant toute attitude de soutien ou de co-élaboration d'un projet politique quel qu'il soit.

Résolution 2

Pour être d'avantage en phase avec le monde du travail, la CGT a adopté une charte de la vie syndicale et s'est engagé à poursuivre les réflexions sur les transformations qu'elle doit mener quant à ses modes de fonctionnement et sa structure.

Résolution 3

Pour se donner les moyens financiers d'assumer ses responsabilités à tous les niveaux, la CGT a décidé d'une répartition des cotisations qui fait du syndicat l'organisation de base de toute la CGT, qui renforce la solidarité territoriale, professionnelle et confédérale et qui intègre la diffusion de la presse confédérale (NVO pour tous les salariés, Options pour les cadres, Vie nouvelle pour les retraités : les trois titres définis dans les statuts)

Résolution 4

**Le nouveau statut du travail salarié** – Le nouveau statut du travail salarié est la proposition de la CGT doit mettre en place la sécurité sociale professionnelle.

La démocratie sociale est l'administration démocratique des relations sociales dans et hors de l'entreprise et couvre la sécurité sociale maladie, professionnelle, jeunesse et vieillesse. La dépendance du salariés vis à vis de son employeur ne permet pas de la réaliser pleinement. Le nouveau statut du travail salarié nécessaire s'exprime en terme de droits:

- ↪ Droit à l'emploi
- ↪ Droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie
- ↪ Droit à l'intégrité physique et mentale
- ↪ Droit à la retraite solidaire

- ↵ Droit à une véritable démocratie sociale
- ↵ Droit aux moyens pour mettre en œuvre cette perspective

Mais l'objet central de ce statut est bien le partage de la richesse créée au sein des entreprises, fortement déterminé par la relation de travail et éventuellement corrigé par la redistribution fiscale et sociale.

Attention, cela n'a rien à voir avec la professionnalisation de la sécurité sociale.

## Annexes

### 1) Contribution au 47<sup>ème</sup> congrès de la CGT - Appropriation de l'internet pour la communication et l'organisation syndicales

Plus que l'audience, l'intérêt de l'internet réside dans l'impact qu'a son appropriation sur l'organisation.

Avec plus de 8 millions d'abonnés à Internet dont un peu plus de 11% en haut-débit, l'accès internet ne représente même pas un quart des lignes téléphoniques. Si la présence de l'internet interpelle les organisations, son appropriation n'est pas encore une réalité. Les sites mis en place ont une audience limitée. La communication par messagerie reste partiellement réduite aux relations entre militants sur un mode individuel.

Or l'appropriation de l'internet constitue l'un des moyens choisis dans la troisième résolution proposée aux suffrages du congrès pour favoriser l'échange et l'information des organisations et des syndiqués.

Après la description de l'expérimentation effectuée par la fédération du secteur des activités postales et de télécommunications, la présente contribution propose :

- ↵ la mise en place de lettres d'informations électroniques pour les salariés,
- ↵ la mise en place d'un espace militant réservé aux syndiqués,
- ↵ l'intégration des outils internet/intranet dans le plan de communication et dans le travail des responsables syndicaux.

#### **Mettre en réseau les sites syndicaux grand-public avec les champs fédéraux, territoriaux et confédéraux.**

Les premiers sites CGT ont été bâtis par des militants passionnés d'informatique, plus motivés par les prouesses techniques que par une mission d'information des salariés.

Dans le secteur des activités postales et de télécommunications, un certain nombre de sections et syndicats sont apparus ainsi sur l'internet. L'union fédérale des cadres a démarré petitement son site à l'occasion du 30ème congrès fédéral en 1998 avec un édito mensuel et la publication du bimensuel Flash-Cadres et de la revue trimestrielle Résonances (d'abord l'édito mensuel, aujourd'hui, la revue trimestrielle entière).

En janvier 2000, la fédération s'approprie le nom de domaine cgt-ptt.fr et met en place son site internet cloné à la fin de la même année, pour la partie télécommunication, sur l'intranet de France Telecom après la signature de la charte imposée par l'entreprise. Cette charte interdit en particulier l'utilisation de l'annuaire pour envoyer des tracts par mail.

Depuis la fin de l'année 2002, le syndicat d'Ille-et-Vilaine a mis en place un site qui propose un édito mensuel – pour l'instant le catalogue des tracts départementaux et de communiqués de luttes – et offre aux sections la mise en ligne de leurs tracts. La présentation de ce site est faite avec

- ↵ une marge qui contient les liens vers l'accueil éditorial et vers les rubriques pratiques mises à disposition par la fédération
- ↵ et un corps où s'affichent l'édito et des liens vers les catalogues des tracts des sections et les revues publiées par les champs fédéral, territorial et confédéral qui les affichent à la place de

l'édito dans le corps de la fenêtre et des liens vers les sites des champs fédéraux, territoriaux et confédéraux qui les affichent dans une autre fenêtre.

### **Informers les salariés par lettre électronique**

Depuis la publication de la revue Flash-Cadres sur le site de l'UFC, la lettre électronique du même nom a été mise en place. Dans la marge du site de l'UFC, le lien « Flash-Cadres Express » invite à recevoir la lettre. L'édito du site du syndicat d'Ille-et-Vilaine propose explicitement cette possibilité pour la lettre CGT-PTT35.

En signant la charte de France Telecom régissant l'utilisation de l'intranet, la fédération s'est engagée à ne pas diffuser de tracts en utilisant l'annuaire intranet répertoriant les agents. La CGT respecte ainsi la netiquette qui impose de ne pas forcer les boîtes aux lettres avec des messages non désirés.

Seuls les salariés qui en font la demande peuvent s'inscrire sur la liste de diffusion d'une lettre électronique – le système utilisé ne permet pas de faire autrement. Cette possibilité peut être popularisée dans les tracts. Le lien permettant de s'enlever de la liste de diffusion est inséré à la fin de chaque lettre.

Circulant dans un message électronique, la lettre peut être diffusée au travers du pare-feu sans mettre en danger l'intranet. Pour rassurer les entreprises, il est possible de se limiter à des messages textuels.

### **Mobiliser les syndiqués selon leurs responsabilités**

Un site Web assure l'information des salariés, mais ne permet pas de contrôler la diffusion des documents internes aux syndiqués et encore moins celle des documents dont la diffusion dépend de la responsabilité du syndiqué.

Or la mobilisation des syndiqués selon leur responsabilité exige un outil de diffusion contrôlée des documents. C'est l'objet d'un espace militant qui permet au syndiqué de se connecter à l'intranet CGT, dans le champ fédéral, territorial ou confédéral et d'accéder aux documents et applications adaptées à ses responsabilités.

Dans la marge des sites du syndicat d'Ille-et-Vilaine et de l'UFC, le lien « espace militant » présente le formulaire de connexion à l'intranet. Les répertoires de documents et les applications doivent être présentées dans le corps de la fenêtre du site pour bien matérialiser l'attachement du syndiqué à son syndicat.

Impliquer les responsables syndicaux dans cette démarche de mobilisation des syndiqués

Disposer d'un site ne suffit pas. Il faut qu'il soit alimenté par le travail syndical. Si les sections peuvent se satisfaire d'une simple mise en ligne de leurs tracts, les syndicats doivent permettre aux salariés et aux syndiqués de percevoir l'activité du syndicat :

- ☞ Chaque mois, un responsable du syndicat est chargé du rapport introductif aux travaux de la CE. Il peut en tirer l'éditorial mensuel du site – version grand-public de son rapport.
- ☞ Chaque semaine, à l'occasion de la réunion hebdomadaire du secrétariat, ce responsable peut faire le catalogue des communiqués et tracts du syndicat mis en ligne et un résumé de l'activité de la semaine. Tout cela constitue la matière de la lettre d'information hebdomadaire.

Cette tâche d'information des salariés doit être intégrée dans les travaux des directions syndicales à tous les niveaux dans le champ fédéral, dans le champ territorial et dans le champ confédéral.

### **Afficher la démarche de la CGT**

La CGC, la CFTC ont développé toutes les fonctionnalités décrites ici. Mais elles le font sur un site unique qui affiche son professionnalisme et ne montre pas le caractère militant de l'organisation.

La démarche CGT est basée au contraire sur le travail militant le plus largement réparti sur les syndiqués. Cette démarche doit apparaître sur l'internet au travers d'un site syndical qui donne accès à toutes les fonctionnalités du réseau syndical dans le champs fédéral, dans le champ territorial, dans le champ confédéral.

Chaque organisation de la CGT doit afficher sa présence dans un adressage concerté (cgt.fr, cgt-ptt.fr, fnme-cgt.fr, etc.) qui doit permettre au syndicat et à la section ou à la revue de trouver sa

place : [www.cgt-ptt.fr](http://www.cgt-ptt.fr), [www.cgt-ptt.fr/ufc](http://www.cgt-ptt.fr/ufc), [www.cgt-ptt.fr/35](http://www.cgt-ptt.fr/35), [www.cgt-ptt.fr/35/ftd](http://www.cgt-ptt.fr/35/ftd), [www.cgt-ptt.fr/ufc/resonances](http://www.cgt-ptt.fr/ufc/resonances).

Cette contribution est une proposition de travail pour mettre en place le réseau décrit ici avec toutes les organisations de la CGT qui le souhaitent.

**2) Pétition « démocratie sociale »** – La CGT met cette pétition à la disposition des salariés pour contribuer à ce que la réforme attendue réponde à vos exigences.

**Démocratie sociale une exigence, un droit pour tous les salariés**

Pour que notre voix soit entendue,

Parce que la démocratie suppose que ce soit la majorité qui décide,

Pour que chaque salarié ait droit à être représenté et à bénéficier d'accords collectifs,

nous demandons :

la tenue régulière d'élections professionnelles dans chaque entreprise, quelle que soit sa taille :

pour étendre à tous les salariés le droit à la représentation et à la négociation (actuellement, plus

d'un salarié sur deux n'a ni délégué du personnel ni comité d'entreprise) ;

pour apprécier la représentativité de chacune des organisations syndicales ;

l'instauration du principe de l'accord majoritaire à tous les niveaux de négociation du public comme

du privé, entreprise, branche professionnelle et au plan interprofessionnel ;

le respect de la liberté syndicale sur le lieu de travail et du droit pour chaque salarié à rejoindre le syndicat de son choix.